



LAISSEZ-PASSER DE GOVA ET DE GOVA PLUS POUR LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ

ADMISSIBILITÉ :

Vous êtes admissible aux laissez-passer pour bénéficiaires d'une pension d'invalidité du service de transport en commun conventionnel ou du service spécialisé si vous habitez dans le Grand Sudbury et que vous recevez actuellement des prestations ou une indemnité de l'un des programmes suivants :

- 1) le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH);
- 2) le Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG);
- 3) le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPRPC);
- 4) la Pension d'invalidité du ministère des Anciens Combattants;
- 5) ou si vous êtes inscrit(e) à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).

COMMENT FAIRE DEMANDE :

Veuillez remplir le formulaire au verso et suivre les directives ci-dessous :

- 1) Les personnes qui reçoivent une prestation d'invalidité mensuelle du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées ou du Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave doivent **faire attester leur formulaire de demande par le ministère des Services sociaux et communautaires au 199, rue Larch (5^e étage).**
- 2) Les personnes qui reçoivent une prestation d'invalidité mensuelle du Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada **DOIVENT** présenter avec leur formulaire de demande une preuve de cette prestation (c.-à-d. **un feuillet T4, un relevé de paiement courant et une pièce d'identité à photo**) au personnel du comptoir de services de GOVA au 9, rue Elm.
- 3) Les personnes qui reçoivent une pension d'invalidité du ministère des Anciens Combattants doivent **faire attester leur formulaire de demande par le ministère des Anciens Combattants.**
- 4) Les personnes inscrites à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) doivent **faire attester leur formulaire de demande par l'INCA.**

Veuillez retourner le formulaire de demande dûment rempli :

Par la poste :

Services de transport en commun du Grand Sudbury
1160, rue Lorne, Sudbury (Ontario) P3C 4TC
À l'attention de : GOVA PLUS / SERVICES POUR LES
BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ

En personne :

Comptoir de services de GOVA, 9, rue Elm **OU**
Centres de services aux citoyens

À NOTER : Pour le service de transport en commun conventionnel, vous devez acheter une carte d'identité à photo au prix de 6,50 \$ auprès du comptoir de services de GOVA, au 9, rue Elm.

TARIFS RÉDUITS :

Vous êtes admissible aux tarifs réduits suivants :

LAISSEZ-PASSER DE 6 TRAJETS

15 \$

LAISSEZ-PASSER DE 31 JOURS

56 \$

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LES SERVICES DE TRANSPORT EN COMMUN DE GOVA :

www.grandsudbury.ca/vivre/transit ou 3-1-1



**DEMANDE POUR OBTENIR UN LAISSEZ-PASSER DE GOVA OU DE GOVA PLUS
POUR BÉNÉFICIAIRES D'UNE PENSION D'INVALIDITÉ**

Date : _____

Nom du demandeur : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Date de naissance : _____

Ma demande vise : le service de transport en commun conventionnel

le service de transport en commun spécialisé

Nous attestons par la présente que M. / M^{me} _____ reçoit des prestations ou une indemnité de l'un des programmes ci-dessous (cochez le programme en question) :

- le Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH).....

- le Programme d'aide à l'égard d'enfants qui ont un handicap grave (AEHG).....

- le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (PPIRPC).....

- la Pension d'invalidité du ministère des Anciens Combattants.....

ou

est inscrit(e) à l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA).....

Attestation :

Signature / Apposez le tampon ici.